

Mener à bien la transmission de sa ferme (3 jours)

Lundis 8 décembre, 5 et 12 janvier à Auch (32)

Objectif : Bien comprendre les différentes phases du parcours à la transmission et réussir à prendre du recul par rapport à sa situation pour devenir acteur de son projet de transmission.

Programme :

Lundi 8 décembre 2014

1 - Les enjeux de la transmission des exploitations

- Expression des représentations de chacun sur la thématique
- Les enjeux et les points de vigilance

2 - Les grandes étapes du parcours à la transmission

- Comprendre les étapes du parcours à la transmission
- Identifier les facteurs clés de réussite d'un projet de transmission cadre familial et hors cadre familial
- S'approprier les outils existants pour construire son projet de transmission

Intervenant : Brigitte Chizelle, sociologue

Lundi 5 janvier 2015

3 - Maîtriser les aspects administratifs du parcours à la transmission

- Schéma du parcours à la transmission
- Les points réglementaires
- La valeur des biens (méthode de calcul et références départementales) et le foncier

4 - Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux du parcours à la transmission

- Aspects juridiques
- Aspects fiscaux

Intervenant : Arnaud Taran, notaire

Lundi 12 janvier 2015

5 - Savoir créer une relation saine avec le repreneur

- Éléments clés pour établir la relation avec le repreneur potentiel (comment tenir compte des besoins de chacun, comment évaluer le réalisme du projet, comment aborder les questions d'argent..)

6 - Mettre en place une stratégie d'action pour son projet de transmission

- Définition de son projet de transmission (objectifs, projets après la transmission...)
- Définition des critères de sélection du repreneur
- Grandes lignes du plan d'action prévisionnel

Intervenant : Brigitte Chizelle, sociologue

Public : Exploitants (futurs retraités ou en cours de reconversion professionnelle) en questionnement par rapport à la transmission de leur ferme (dans le cadre familial ou hors du cadre familial), porteurs de projet en phase de reprise d'exploitation.

Durée de formation : 3 jours (21 heures)

Dates : 8 décembre, 5 et 12 janvier

Lieu : Auch – local de l'Adear, 1 rue Dupont de l'Eure – 32000 Auch

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-17h30

Repas partagé le midi

Date limite d'inscription : **24 novembre** (*après cette date merci de nous consulter*).

Tarifs : Gratuit pour les personnes éligibles VIVEA : cotisants solidaires, agriculteurs, porteurs de projet

Renseignements et inscription : ADEAR du Gers - 1 rue Dupont de l'Eure, 32000 AUCH -

Tel : 05 62 05 30 86 – adear32@free.fr

Cette formation est co-financée par :

